

Minutes du Comité des Parties Prenantes - Filière ABJ - Outillages du Peintre

Filière des Articles de Bricolage et Jardin – section Outillages du Peintre – Comité des Parties Prenantes

DATE: mercredi 28 septembre 2022

LIEU : retour reçu par courrier électronique suite à envoi du 23 septembre 2022

PRESENTS

- Manuel BURNAND (FEDEREC) Collège des opérateurs de gestion des déchets
- Xavier DELVARD Censeur d'état de la filière DDS
- Alain HEIDELBERGER (SYPRED) Collège des opérateurs de gestion des déchets
- Caroline HUPIN (FMB) Collège des producteurs
- Arnaud LE PEN DG de Nespoli
- Sylviane OBERLÉ (AMF) Collège des collectivités territoriales
- Pierre SIMLER (FFBrosserie) Collège des producteurs

ORDRE DU JOUR

- Barèmes de contribution ABJ 2022 et 2023 révisés

1. Révision du barème de contribution ABJ pour 2022 et 2023

Un support de présentation a été transmis aux membres du Comité pour leur exposer que les déclarations réelles sont supérieures aux données de la préfiguration. En effet les principaux producteurs ont voulu entre temps simplifier les déclarations. La notion de lot est écartée, et chaque composant compte pour une unité.

Cela a permis de revoir les unités servant au calcul du barème, passant de 55.7 millions d'unités à 117.7 millions. L'agrément n'ayant pas encore une année d'expérience, EcoDDS précise rester sur une évaluation des coûts telle que présentée en CiFREP.

Compte tenu des éléments exposés, les barèmes 2022 et 2023 sont revus à 0.0073 € par unité mise sur le marché contre un barème initial à 0.0154 €.

Les barèmes 2022 et 2023 révisés ont été déposés dans l'espace partagé du CPP de la filière le 23 septembre.

Avis des parties prenantes

Favorable : AMF, FFBrosserie, FMBAbstention : FEDEREC, SYPRED

• Contre: 0